



M R C D E R I V I È R E - D U - L O U P
P O L I T I Q U E C U L T U R E L L E
////////////////////////////////////





M R C D E R I V I È R E - D U - L O U P
POLITIQUE CULTURELLE
////////////////////////////////////

Cette politique a été adoptée le 16 avril 2009.

ISBN 978-2-9811153-0-0

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2009

Il est illégal de reproduire ce document, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'autorisation de la MRC de Rivière-du-Loup.



TABLE DES MATIÈRES



2	Mot du préfet	16	Rôles de la MRC
4	Membres du comité consultatif sur la politique culturelle de la MRC	18	Principes directeurs
6	Mise en contexte	20	Axes d'intervention, orientations et orientations spécifiques correspondantes
8	Présentation de la MRC de Rivière-du-Loup	28	Lexique
10	Définition de la culture luperivienne	30	Crédits
12	Portrait de la culture luperivienne		



MOT DU PRÉFET

ET PRÉSIDENT DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LA POLITIQUE CULTURELLE



2

C'est avec beaucoup de fierté que nous vous présentons la politique culturelle de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Rivière-du-Loup, fruit d'une volonté commune de cette instance et des acteurs culturels évoluant dans la communauté.

Au nom des membres du conseil de la MRC de Rivière-du-Loup, je remercie les gens qui ont contribué à l'élaboration de la politique culturelle en participant aux travaux du comité et aux différentes consultations. Il faut aussi souligner le soutien indispensable au projet de la direction régionale du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et du Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent.

Le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup dispose maintenant d'un outil qui lui permet d'aborder la culture comme un levier du développement régional. La politique constitue l'assise indispensable à l'évolution d'un milieu culturel fort et structuré sur l'ensemble du territoire. Elle reconnaît la culture, ses activités et ses particularités régionales comme un fondement du sentiment d'appartenance des résidents et comme un attrait déterminant pour les nouveaux venus potentiels.

L'adoption de la politique culturelle de la MRC de Rivière-du-Loup atteste de l'engagement des élus municipaux à participer à sa mise en œuvre. Ceux-ci investiront les efforts nécessaires au soutien du développement harmonieux de la culture et du patrimoine et ce, en complémentarité avec les actions déjà entreprises par les différentes municipalités et organismes.

Grâce à cette politique, la MRC de Rivière-du-Loup désire jouer un rôle de rassembleur et souhaite que la population et le milieu culturel se l'approprient pour mieux collaborer à la vitalité culturelle. La MRC reconnaît également la culture comme une composante inéluctable du développement social, touristique et économique. Son accès contribue à maintenir et à augmenter la qualité du milieu de vie des Louperiviens.

Sans contredit, ce document et les actions qui en découleront permettront d'assurer la visibilité et le rayonnement de notre richesse artistique, patrimoniale et historique.

3



MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA MRC



4

Président du comité et élu

Michel Lagacé

Maire de Saint-Cyprien et préfet
de la MRC de Rivière-du-Loup

Représentant des élus

Michel Lebel

Maire de Saint-Modeste (2005 à 2007)

Serge Forest

Maire de L'Isle-Verte (2008 à 2009)

Coordonnatrice du comité

Mélanie Milot

Agente culturelle de la MRC de Rivière-du-Loup

Représentante des arts visuels

Nathalie Le Coz

Travailleuse culturelle et administratrice
de l'organisme Hétéroclite



Représentante des arts médiatiques

Karina Soucy

Cinéaste et co-fondatrice de franC doc

Représentant du patrimoine

Max D'Amours

Administrateur de la Fondation
du patrimoine Massé

Représentant des lettres et bibliothèques

Jean Bernier

Agent du Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent

Représentant de la politique culturelle de la Ville de Rivière-du-Loup

Denis Boucher

Agent culturel de la Ville de Rivière-du-Loup

Représentante du milieu scolaire et communautaire

Sonia April

Professeur d'arts plastiques à l'école secondaire
de Rivière-du-Loup (2005 à 2007)

Représentant du secteur de la muséologie

Régis Jean

Conservateur du Musée du Bas-Saint-Laurent
(2008 à 2009)

Représentante du milieu scolaire

Linda Boudreau

Directrice de l'école Saint-François-Xavier
de Rivière-du-Loup

Personnes ressources

Nicolas Gagnon

Directeur de l'aménagement
MRC de Rivière-du-Loup

Martine Lemieux

Agente de développement
Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent

Ginette Lepage

Directrice régionale
Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent

Linda Lavoie

Agente de développement culturel
Direction du Bas-Saint-Laurent
Ministère de la Culture, des Communications
et de la Condition féminine

5



MISE EN CONTEXTE

La culture et le patrimoine sont des facteurs très importants dans la vitalité et l'attractivité d'un milieu. La MRC de Rivière-du-Loup souhaite donc s'impliquer davantage, dans la mesure de ses compétences et de ses ressources, pour renforcer ce secteur.

L'embauche d'une agente de développement culturel dans le cadre du programme Villes et villages d'art et de patrimoine (VVP), en 2004, a permis de positionner concrètement l'intervention de la MRC de Rivière-du-Loup dans le domaine culturel. Un mandat de mise en valeur du paysage louterrien a vite été entrepris. Celui-ci s'est notamment matérialisé par l'application de programmes d'aide à la restauration du patrimoine, la création d'un service-conseil en patrimoine pour les propriétaires et la rédaction de règlements de protection du cadre bâti pour les municipalités.

Depuis 2001, la MRC reconnaît la portée régionale des équipements culturels que sont la Maison de la culture et le Centre culturel, situés dans la ville centre, et participe financièrement à leur fonctionnement. Plus récemment, la MRC s'est engagée à soutenir de manière comparable l'École de musique dès qu'elle sera construite, en raison de la portée régionale

de sa mission d'enseignement. La MRC cherche ainsi à favoriser l'accès de la population louterrienne aux arts et à la culture.

Afin d'aller plus loin et de s'assurer de la cohérence de ses interventions en matière culturelle, la MRC de Rivière-du-Loup a souhaité se doter d'une politique culturelle. La présente politique vise donc, avant tout, à définir les principes et les objectifs qui vont guider les actions en matière de culture et de patrimoine de cette organisation municipale qu'est la MRC de Rivière-du-Loup. Cependant, la présente politique a aussi l'ambition de servir de guide à l'attention d'autres intervenants, en particulier les municipalités locales. Sans revêtir un caractère contraignant, il est souhaitable que chaque municipalité tienne compte des principes énoncés dans la politique pour planifier ses propres actions. De cette façon, la complémentarité entre les services culturels en milieu rural et urbain pourra en être renforcée.

En vue de l'élaboration de sa politique culturelle, la MRC de Rivière-du-Loup a mis en place un comité consultatif, constitué de représentants des milieux scolaire, municipal et culturel, ceux-ci œuvrant en arts

visuels, en arts médiatiques, en muséologie et dans le domaine du patrimoine. Ce comité a accompagné, pendant plus de deux ans, la MRC dans toutes les démarches menant à une proposition de politique.

Par le biais de questionnaires et de consultations publiques, le comité a pu soupeser les forces, les faiblesses, les attentes et les défis du milieu en matière culturelle et brosser un portrait de situation qui sert d'assise à la présente politique culturelle. La Ville de Rivière-du-Loup possédant déjà sa propre politique culturelle depuis 1996, l'arrimage entre les deux politiques est un des éléments qui a aussi été pris en considération par le comité. L'adoption de la politique culturelle de la MRC de Rivière-du-Loup, par tous les élus du conseil, marque l'aboutissement de ce grand projet rassembleur.

Afin que cette politique puisse avoir un écho dans le milieu culturel et chez les citoyens, une autre étape suivra, à savoir la mise sur pied d'un plan d'action. Son élaboration rendra tangibles les axes et les orientations dégagés à cette étape-ci, pour le bénéfice des Louterriens.



PRÉSENTATION DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP



La Municipalité régionale de comté (MRC) de Rivière-du-Loup, dans le Bas-Saint-Laurent, est une région carrefour. Le réseau routier en fait une plaque tournante en direction des régions de la Gaspésie, de Charlevoix, du Saguenay – Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord, de la province du Nouveau-Brunswick et de l'État du Maine.

C'est au début du 19^e siècle que le développement du territoire de la MRC de Rivière-du-Loup prend son envol, avec l'arrivée de familles venues de la Côte-du-Sud. À partir de 1825, on assiste à la création des premières paroisses situées le long du fleuve. Une fois le littoral entièrement occupé, on ouvre rapidement de nouveaux rangs, puis de nouvelles paroisses à l'intérieur des terres. Pêche, agriculture et exploitation forestière sont alors les principales activités économiques.

À partir des années 1840, l'air frais et les paysages de la région de Rivière-du-Loup y attirent durant l'été la nouvelle bourgeoisie canadienne. Le tourisme, favorisé par l'arrivée du chemin de fer, change le visage

de Notre-Dame-du-Portage, Cacouna et Fraserville (aujourd'hui Rivière-du-Loup). Au-delà du tourisme, l'achèvement du lien ferroviaire reliant Montréal aux Maritimes provoque une croissance démographique et industrielle, qui marque la seconde moitié du 19^e siècle.

Malgré le déclin des activités liées au chemin de fer au 20^e siècle, qui lui fait perdre son rôle de « métropole » du Bas-Saint-Laurent, Rivière-du-Loup continue de se développer en misant sur les activités commerciales et tertiaires. Parallèlement à cette croissance urbaine, s'amorce, à partir de 1960, un relatif déclin démographique des municipalités rurales du territoire, dû notamment aux transformations profondes que connaissent les activités agricoles et forestières.

Aujourd'hui, les treize municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup comptent 33 305 habitants et couvrent une superficie de 1 270 kilomètres carrés. L'agglomération de Rivière-du-Loup, qui recense près des trois-quarts de la population de la MRC, rayonne sur tout l'ouest du Bas-Saint-Laurent. La plus grande

partie du territoire de la MRC conserve cependant un caractère rural. La présence de ce pôle urbain dynamique et le développement d'une économie diversifiée et florissante ont permis à la population de la MRC de Rivière-du-Loup de continuer à croître depuis trente ans alors que celle de toutes les MRC voisines déclinait de manière marquée.

Des différences significatives dans la scolarité et le revenu existent entre les municipalités de l'agglomération de Rivière-du-Loup et les municipalités rurales. La population de ces dernières étant généralement moins scolarisée et moins fortunée que la population urbaine. Globalement, la population de la MRC compte une moins grande part de diplômés universitaires que la moyenne québécoise et son revenu moyen est plus faible que dans l'ensemble du Québec.



DÉFINITION DE LA CULTURE LOUPERIVIENNE



Dans son sens large, la culture luperivienne est tout ce qui contribue à forger l'identité de la population locale: son héritage historique et patrimonial, sa langue, ses pratiques sociales, de même que l'ensemble des activités artistiques qu'on y pratique de manière professionnelle ou à titre d'amateur.

Source de fierté, la culture des luperiviens s'exprime à travers des manifestations artistiques et intellectuelles inspirées par des valeurs, les rites et les coutumes de la population et par les caractéristiques architecturales, géographiques, paysagères, démographiques et sociales du territoire. Elle se matérialise à travers la création, la production, la diffusion et la consommation d'œuvres de toutes sortes, dans les domaines des arts visuels, des métiers d'art, des arts de la scène, des arts médiatiques, de la littérature, du livre, du patrimoine, des savoir-faire traditionnels, de la muséologie et des archives. La culture luperivienne est également le reflet de la double identité rurale et urbaine de sa population.





PORTRAIT DE LA CULTURE LOUPERIVIENNE



12

Ce qui nous distingue

Le milieu de vie de la population louverivienne est partout marqué du sceau de l'héritage de ses prédécesseurs. La ville de Rivière-du-Loup, du haut de ses trois paroisses, garde un œil sur le fleuve qui fut longtemps la plus importante voie de communication avec le reste du monde. En bordure du fleuve et jusqu'au cœur des terres, la région est une composition harmonieuse de paysages. Elle donne à voir les plissements des Appalaches. Du haut des plateaux et des terrasses, le regard embrasse des vallées défrichées en culture et en pâturage. La flèche de l'église découpée sur le ciel de chaque village s'impose comme point de repère des paroissiens. Jusque dans sa toponymie, la région de Rivière-du-Loup est parsemée de balises qui défient le temps. Les usagers du Chemin du Lac n'empruntent-ils pas le même tracé millénaire des portageurs en route pour le lac Témiscouata?

La beauté des lieux où l'on devine la conquête de l'homme sur une nature encore bien présente fait d'ailleurs la fierté des Louperiviens. Elle a attiré, au 19^e siècle, une bourgeoisie urbaine, venue en villégiature, qui a enrichi à son tour le patrimoine bâti, aujourd'hui fleuron de la région. Les touristes contemporains succombent encore à ses charmes.

Des créateurs, inspirés par cet environnement, évoluent dans diverses disciplines artistiques. Un noyau d'artistes professionnels a fait sa marque dans la communauté. Il accueille régulièrement de nouvelles et jeunes figures. Lorsqu'on évoque la vitalité culturelle

de la région dans son ensemble, on se doit toutefois de souligner l'importance capitale de l'activité amateur et semi-professionnelle et d'applaudir la générosité d'un nombre significatif de bénévoles.

Des points forts

Sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup, les arts visuels sont certainement les plus choyés de disciplines artistiques. En effet, plusieurs familles de créateurs professionnels aussi bien qu'amateurs pratiquent suivant une tradition figurative ou explorent des modes plus actuels d'expression. Des lieux de diffusion, pour la plupart ouverts à l'année, offrent une fenêtre sur leur travail. Le Musée du Bas-Saint-Laurent renforce l'accès aux arts visuels par la tenue d'expositions d'artistes québécois en art contemporain. La présence d'un département d'arts visuels fort au cégep de Rivière-du-Loup dynamise ce milieu et contribue à retenir des professionnels dans la région.

Une activité émergente en arts médiatiques anime l'ensemble de la pratique artistique de la région d'un souffle neuf. L'établissement d'une maison de production par de jeunes cinéastes, la diffusion de films du corpus québécois indépendant et la création d'une cellule Kino à Rivière-du-Loup sont venus coup sur coup remplir un espace inoccupé.

Depuis plus longtemps, des initiatives et des institutions mettent en valeur les patrimoines bâtis et archivistiques de la région. Le Musée, la Société

d'histoire et de généalogie, le Centre d'archives, les circuits patrimoniaux, les monuments historiques ouverts sur des expositions assurent la conservation des biens culturels et patrimoniaux, en se souciant également d'en donner l'accès au public. *Cyberphotos*, la collection de photographies anciennes conservées au musée, numérisées et disponibles sur Internet en est un exemple patent qui suscite autant l'intérêt de la population louverivienne que celui de chercheurs et d'éditeurs québécois. Les paliers municipaux local et régional ont investi, à des degrés divers, des espaces relatifs à la protection du patrimoine à l'aide de leviers, réglementations et politiques. Cette sensibilité vient étayer celle des citoyens, nombreux à assumer le défi financier et technique d'une restauration résidentielle. Enfin, le champ des savoir-faire traditionnels, trop discrètement mis en valeur, demeure bien vivant. Les Cercles de fermières à l'avant-plan, mais aussi les artisans du bois et quelques artistes en métiers d'art, sont les gardiens de ce patrimoine immatériel.

La présence de bibliothèques dans chaque municipalité et leur achalandage sont de bon augure pour l'avenir de la lecture. Lieux d'animation et d'expositions d'artistes locaux, les bibliothèques jouent également le rôle de courroie de transmission d'un pan important de l'activité culturelle en milieu rural.

13

Une offre abondante

L'offre culturelle, polarisée par la ville centre, est relativement variée et rayonne sur l'ensemble du territoire de la MRC. Elle bénéficie de la présence d'institutions bien ancrées dans le milieu tels que le Centre culturel de Rivière-du-Loup, le Musée du Bas-Saint-Laurent, l'École de musique de Rivière-du-Loup et l'École de théâtre Françoise-Bédard, la Bibliothèque municipale Françoise-Bédard et les douze bibliothèques en milieu rural membres du Réseau BIBLIO, la Maison de la culture animée par la Ville de Rivière-du-Loup, de même les centres communautaires proposant des loisirs culturels dans les municipalités, les librairies, le cinéma Princesse, les lieux d'expositions privés, les boutiques d'artisans, le cégep et les autres lieux de formation en art et artisanat, les chorales et ensembles musicaux, les événements et bien sûr, les médias de tout acabit.

Des faiblesses structurelles

Cette abondance est enviable, surtout si l'on considère la taille de la communauté. Elle ne devrait toutefois pas cacher certaines conditions qui fragilisent la pratique culturelle, risquant parfois d'en détourner l'intérêt de la communauté. À ce titre, on note le manque d'organisme voué à la production, capable de canaliser le talent des créateurs, de bonifier la qualité d'une production et de la promouvoir auprès du public. Seuls le Musée du Bas-Saint-Laurent et franC doc en arts médiatiques jouent ce rôle pour leur propre compte. Or, le potentiel de création, le nombre important de

manifestations artistiques mises de l'avant par les municipalités, les regroupements d'artistes, les institutions de formation et les initiateurs d'événements mériteraient plus souvent le soutien professionnel d'une telle structure de production.

Par ailleurs, dans la chaîne de conception de manifestations ou de biens culturels, une autre maille devrait être resserrée. Les efforts et les outils de promotion actuels ne semblent pas parvenir à informer adéquatement les citoyens sur ce qui se passe sur la scène culturelle, à plus forte raison sur ce qui s'y passe en milieu rural. Or, un effort soutenu des promoteurs dans leur mise en marché, bien véhiculé par les médias et autres réseaux de communication, est essentiel à la rencontre du public avec la création.

Les attentes des Louperiviens

« Soyons créatifs en faisant de nos événements un reflet de notre culture et non une copie de ce qui se fait ailleurs ». Ce propos est soutenu par l'un des répondants à la vaste enquête menée par la MRC dans le cadre de l'élaboration de la présente politique. Il porte, à lui seul, le poids de l'autocritique et, à l'inverse, l'impulsion qui promet l'épanouissement culturel et identitaire de la communauté. Quelqu'en soit le ton, ce propos synthétise avec force un point de vue récurrent chez les artistes, représentants d'organismes culturels et citoyens consultés. Ainsi, parmi leurs attentes envers la politique culturelle, figure le souhait

de voir se développer des initiatives qui mettraient en relief les particularités régionales, des manifestations « incarnées », utilisant les forces vives déjà présentes dans le milieu.

En tête de liste des attentes, on note également le besoin d'une reconnaissance et d'une valorisation du travail des artistes et de la vie culturelle. On souligne aussi le fait que cette vie culturelle concerne d'abord le public local, avant de chercher à retenir l'attention d'une clientèle touristique. En somme, le point de vue des Louperiviens appelle à la cohérence et à l'action.





RÔLES DE LA MRC

Rôle de facilitateur

La Municipalité régionale de comté (MRC) de Rivière-du-Loup reconnaît le rôle de maître d'œuvre que jouent les municipalités locales dans leur développement culturel. C'est pourquoi la MRC désire s'inscrire dans ce développement à titre de facilitateur, en apportant son soutien aux différents intervenants impliqués.

La MRC de Rivière-du-Loup peut collaborer et soutenir la mise en place de projets de réseautage culturel à l'échelle de son territoire. Elle peut également faciliter l'accès aux arts, pour l'ensemble de la population de la MRC, par la reconnaissance de l'apport régional de certains équipements culturels ou par la sensibilisation des partenaires régionaux à la question de la reconnaissance. À titre de facilitateur, la MRC de Rivière-du-Loup peut soutenir, solliciter et accompagner les différents processus de concertation permettant la mise en place de projets régionaux stimulants. De plus, la MRC peut encourager la mise en place de canaux de diffusion de l'information culturelle tels que bottins, agendas ou autres.

Rôle de maître d'œuvre

La MRC de Rivière-du-Loup, dans le cadre de son mandat d'aménagement du territoire et d'urbanisme, joue un rôle important dans la création, le maintien et le développement de base de données en matière de patrimoine (religieux, paysager, bâti, immatériel, industriel).

Tout comme la MRC s'est impliquée comme porteur du projet dans la création du *Guide d'intervention du patrimoine bâti du Bas-Saint-Laurent*, elle peut jouer un rôle actif dans la création, la promotion et la diffusion d'outils de sensibilisation et de mise en valeur du patrimoine.





PRINCIPES DIRECTEURS



Les principes directeurs auxquels adhère la MRC de Rivière-du-Loup :

1. L'accessibilité aux arts et à la culture constitue un outil qui favorise la pensée critique, la créativité et l'innovation et pour cette raison, est essentielle au dynamisme social et économique d'une société ;
2. La culture louvervienne est le reflet des réalités urbaines et rurales du territoire, cette dualité étant une source d'enrichissement sur le plan culturel ;
3. La culture contribue à l'accomplissement des individus, à la vitalité des collectivités, à la qualité de vie et à l'attachement des citoyens à leur milieu et à leur communauté ;
4. Le travail des artistes, des artisans et des organismes culturels contribue à la vitalité culturelle du territoire ;
5. La culture est un levier pour le développement économique et social des communautés ;
6. Le paysage et le patrimoine sont des composantes essentielles du cadre de vie, des expressions de notre culture, et sont le fondement de l'identité du territoire et de la population qui l'habite ; leur préservation est une responsabilité autant individuelle que collective.



AXES D'INTERVENTION

L'ensemble des préoccupations de la MRC, en matière de culture, se définit en trois axes d'intervention prioritaires. Autour de ces axes d'intervention s'articulent les orientations et les orientations spécifiques sous-jacents qui permettront de concrétiser le positionnement et la mission de la MRC de Rivière-du-Loup. La formulation de ces axes d'intervention est guidée par les principes directeurs énoncés précédemment.





axe d'intervention



1 LA SAUVEGARDE ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE CULTUREL

Objectif général:

Faire en sorte que le patrimoine culturel participe au renforcement du sentiment d'appartenance et de l'identité locale et régionale.

Orientation:

Favoriser l'appropriation du patrimoine culturel par la population.

Orientations spécifiques:

- » Acquérir des connaissances sur le patrimoine culturel de la MRC et en assurer une meilleure diffusion auprès de tous les publics;
- » Promouvoir et soutenir les initiatives locales ou individuelles.

Orientation:

Favoriser la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti, paysager, archivistique, immatériel et matériel louterrien.

Orientations spécifiques:

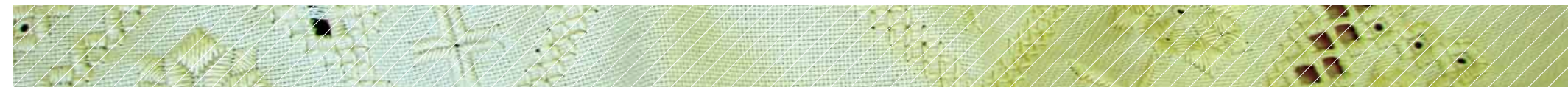
- » Encourager les municipalités à se doter d'outils réglementaires ou financiers pour mieux protéger le patrimoine bâti local;
- » Conseiller et accompagner les citoyens, les organismes et les municipalités dans leur projet d'intervention sur le patrimoine bâti et paysager;
- » Intégrer la question de la protection et la mise en valeur du patrimoine paysager et bâti dans les différents outils de planification locaux et supralocaux;
- » Encourager la conservation, la mise en valeur et la diffusion du patrimoine archivistique et matériel.

Orientation:

Favoriser la transmission des savoir-faire traditionnels.

Orientations spécifiques:

- » Acquérir davantage de connaissances sur le patrimoine immatériel et les savoir-faire traditionnels;
- » Encourager la mise en place d'initiatives de sensibilisation, de mise en valeur et de transmission des savoir-faire traditionnels.





axe d'intervention

2 L'ACCESSIBILITÉ DE LA POPULATION AUX ARTS ET À LA CULTURE

Objectif général:

Améliorer l'accès à la culture pour toute la population de la MRC, tout en tenant compte de la dualité rurale/urbaine du territoire, la culture étant essentielle à l'accomplissement des individus et à la vitalité des collectivités.

Orientation:

Favoriser la reconnaissance et la promotion des artistes et organismes locaux.

Orientations spécifiques:

- » Encourager la mise en place d'outils de promotion et de connaissances de la culture;
- » Sensibiliser la population, les organismes et les entreprises à l'importance de l'achat d'œuvres et de produits d'artistes et d'artisans locaux.

Orientation:

Améliorer la diffusion de l'information culturelle.

Orientations spécifiques:

- » Favoriser la communication entre le milieu culturel et la population;
- » Améliorer la connaissance du milieu culturel et de son dynamisme par la population, particulièrement en milieu rural.

Orientation:

Favoriser la création, la production et la diffusion des arts et de la culture sur le territoire de la MRC.

Orientations spécifiques:

- » Encourager l'utilisation des bibliothèques, des édifices municipaux et des centres communautaires pour la diffusion des arts et de la culture;
- » Soutenir et/ou susciter la mise en place de lieux accessibles pour la diffusion et la production artistique;
- » Soutenir et/ou susciter la mise en place d'activités et d'événements artistiques locaux;
- » Soutenir et/ou susciter les activités d'initiation et de formation en loisir culturel.



axe d'intervention

3 LA CONCERTATION ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS DU MILIEU

Mettre en commun les ressources du milieu en évitant les doublons et en misant notamment sur leur complémentarité afin de favoriser le démarrage et la poursuite de projets culturels initiés par les intervenants du territoire et ce, en s'assurant d'un développement harmonieux et durable.

Orientation:

Faciliter la mise en réseau des intervenants du milieu.

Orientations spécifiques:

- » Favoriser l'échange d'informations entre les différents intervenants culturels, touristiques et économiques;
- » Créer des synergies entre les différents intervenants;
- » Favoriser la complémentarité des actions entre les différents intervenants, par exemple entre la ville centre, les municipalités rurales et la MRC.

Orientation:

Favoriser une action culturelle concertée et le regroupement des forces du milieu.

Orientations spécifiques:

- » Reconnaître les équipements supralocaux à caractère culturel;
- » Assurer la mise en place et l'animation d'une structure de concertation permanente;
- » Susciter des projets en tourisme culturel issus de la concertation qui représentent un potentiel régional et/ou qui ont un caractère mobilisateur;
- » Évaluer la distribution de l'offre culturelle en vue d'une éventuelle coordination des activités et du développement culturel à l'échelle du territoire.



LEXIQUE

» Arts visuels

Activités de création, production, diffusion, promotion ou formation de peinture, sculpture, estampe, dessin, photographie, arts textiles, installation, performance, vidéo d'art ou autre forme d'expression de même nature.

» Métiers d'art

Activités de production artisanale et de diffusion d'œuvres utilitaires, décoratives ou expressives, à travers l'exercice d'un métier relié à la transformation du bois, du cuir, du textile, des métaux, des silicates ou d'autres matières et empruntant des techniques issues d'un savoir-faire traditionnel.

» Arts de la scène

Activités de création, de production, de formation, de diffusion ou de promotion de spectacles de théâtre, de théâtre lyrique, de musique, de danse ou de variétés.

» Arts médiatiques

Activités de formation, création, production, diffusion ou promotion d'œuvres à caractère expérimental ou de recherche, impliquant l'utilisation du cinéma, de la vidéo et des nouveaux médias. Les nouveaux médias visent les pratiques artistiques basées sur l'utilisation des technologies de communications et de l'information, qu'elles soient informatiques, électroniques, numériques, sonores, interactives ou web.

» Littérature et livre

Ce domaine comprend l'apprentissage, la création, la diffusion et la traduction d'œuvres littéraires relevant de l'imaginaire ou ayant une finalité esthétique et nécessitant des actions de recherche, d'information, de création, d'écriture, d'édition et de lecture (roman, conte, nouvelle, œuvre dramatique, poésie, essai et autres œuvres écrites de même

nature). On y regroupe aussi la création littéraire et le monde de l'édition.

» Patrimoine

Le patrimoine se définit comme un ensemble d'éléments matériels et immatériels, d'ordre culturel, chargé de significations multiples, à dimensions collectives, et transmis de génération en génération. Le patrimoine culturel intègre les notions de paysage, de bâti, d'archivistique, de matériel (œuvre, objet) et immatériel.

» Savoir-faire traditionnels

Les savoir-faire traditionnels constituent un des éléments du patrimoine immatériel et rassemblent les pratiques issues de techniques anciennes et se transmettent de génération en génération.

On reconnaît aux savoirs et savoir-faire une fonction spécifique: celle d'assurer

la continuité à travers le changement. Ils s'expriment dans un contexte qui leur est propre. Ce contexte est d'abord géographique et historique. Plusieurs coutumes, croyances, danses, légendes ou techniques de fabrication sont identifiées à une région donnée et possèdent leur histoire. Elles sont connues et reconnues dans le milieu où elles s'expriment, se perpétuent dans un contexte social, se dynamisent dans un contexte immédiat d'interaction.

» Muséologie et archives

La muséologie se rapporte aux sciences et aux techniques qui concourent à la conservation, au classement et à la présentation d'œuvres et d'objets dans les musées. Au Québec, les institutions muséales couvrent principalement les secteurs de l'art, de l'histoire et de l'ethnologie, de la science et des tech-

nologies, des sciences naturelles et de l'environnement.

» Loisirs culturels

Se rapportent à un ensemble d'activités pratiquées librement, par plaisir, et qui favorisent le développement, l'initiation, la formation et la créativité au niveau des différents domaines des arts.

» Création

Dans son sens large, la création poursuit un objectif de conception, d'expression, d'élaboration, de recherche, de représentation ou d'innovation dans le domaine artistique. On y associe également le travail d'interprétation d'une œuvre. Pour l'artiste ou le créateur, c'est la conjugaison d'une démarche personnelle, de l'atteinte des exigences de la profession et de la nécessité de subvenir à ses besoins. Par ailleurs, c'est la base de la chaîne de production et de diffusion.

» Production

C'est la mise en œuvre des conditions de création, de réalisation ou de diffusion d'une œuvre, d'un produit, d'une activité ou d'un événement.

» Diffusion

La diffusion a pour but de faire connaître et présenter une œuvre ou un produit artistique ou culturel par voie de spectacles, d'expositions, de conférences, de projections, etc.

» Promotion

Elle vise la valorisation des œuvres, des produits et des services dans une perspective de développement, de participation et de vente.

» Formation

La formation a pour objectif d'assurer le renouvellement (la relève) d'un secteur donné, le perfectionnement des praticiens, ou encore d'initier à la pratique d'une discipline en tant que loisir culturel.

» Conservation

Elle vise à garder la mémoire des œuvres produites par le passé, à les conserver en bon état et à les transmettre aux générations futures; efforts destinés à faire entrer cette nouvelle richesse dans le patrimoine culturel, à préserver celui qui est déjà constitué et à le faire connaître du public.

» La pratique professionnelle

Se rapporte à la pratique d'un artiste qui crée et/ou interprète des œuvres pour son propre compte, possède une compétence reconnue par ses pairs dans sa discipline et signe des œuvres qui sont diffusées dans un contexte professionnel, soit à titre de créateur, d'auteur, d'interprète, de producteur ou de diffuseur. Nous entendons par «exercer une activité professionnelle», un artiste ou artisan qui consacre ou souhaite consacrer à sa discipline la majeure partie de son temps de travail ou qui en tire ou souhaite en tirer la majeure partie de ses revenus. Un organisme professionnel

est un organisme dont les membres sont majoritairement des artistes ou des professionnels du milieu des arts.

» La pratique amateur

Se rapporte à l'expression artistique pratiquée librement, c'est-à-dire en dehors de toutes contraintes scolaires ou professionnelles. Cette pratique peut, à la rigueur, être de très haut calibre et mener éventuellement à la pratique professionnelle.

Note: Les définitions ont été puisées à travers des sources multiples: Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent, Unesco, Conseil québécois des ressources humaines en culture, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et diverses politiques culturelles.



CRÉDITS

Équipe de production

Recherche et coordination

Mélanie Milot

Rédaction des textes

Nicolas Gagnon, Nathalie Le Coz et Mélanie Milot

Photographie de la couverture

Annie Pineault

Photographies

Cynthia Calusic (page 15)

Nicolas Gagnon (table des matières, pages 2, 4 et 5)

David Guimont (page 19)

Louis Jacob (page 18)

Chantal Ouellet (page 21)

Paul Pelletier (pages 12, 22, 23, 24 et 25)

Ville de Rivière-du-Loup, François Provost (pages 10, 11 [Sculptures sur neige], 26 et 27)

Yvan Roy (pages 6 et 7)

Toutes les autres photographies appartiennent à la MRC de Rivière-du-Loup

Réalisation graphique

Mylaine Gélinas, Jean-Simon Lamarre, Alexandra Leblond et Marie-Josée Ouellet

pour le Studio-Stage Graphikos du Cégep de Rivière-du-Loup.

